



Solder crédit après vente véhicule

Par **juliojulio**, le **04/12/2023** à **18:04**

Bonjour,

Je viens de céder un véhicule d'entreprise après 18 mois d'amortissement. Le prix de vente couvre le prêt réalisé pour cet achat, néanmoins la banque me demande une indemnité de remboursement importante, supérieure même aux intérêts versés si je mène le financement à son terme! (60 mois)

Ma question est la suivante: quel est l'impact sur le bilan de la cession d'un véhicule? Est ce que le prix de vente sera considéré comme un encaissement (CA), et donc soumis à l'is si je ne solde pas le prêt associé?

Ais je intérêt à conserver le crédit puisqu'il n'est pas cher?

D'avance merci

Par **Visiteur**, le **04/12/2023** à **19:38**

Bonjour

Juridiquement, vous êtes tenu de rembourser le prêt.

Cela correspond-il aux conditions générales que l'on vous a remises lors de la signature du crédit?

N'hésitez pas à prendre rdv à la Direction Régionale, les responsables accordent souvent des faveurs aux clients qu'ils veulent garder.

Par **juliojulio**, le **04/12/2023** à **19:45**

Merci pour cette réponse, c'est ma conseillère qui m'a dit que je pouvais le garder, mais ce qui m'inquiète ce sont les éventuelles répercussions sur mon bilan et donc l'IS

Par **Marck.ESP**, le **05/12/2023** à **08:30**

Bonjour et bienvenue

Au niveau du bilan, c'est plutôt l'affaire d'un expert comptable, je vous conseille d'en voir un